https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article5241



2016-2017

STAGE COLLEGE : que faire après la réforme ?

- SNES académique de Dijon - Départements - Côte-d'Or - Stages organisés par le S2-21 -



Date de mise en ligne : jeudi 1er décembre 2016

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Copyright © SNES Dijon Page 1/2

REFORME DU COLLEGE : OU EN SOMMES-NOUS ? QUE VOULONS-NOUS/POUVONS-NOUS EN FAIRE ?



Dans notre académie, les retours sur l'application de la réforme du collège tendent à montrer que les collègues ont souvent réussi à imposer des mises en œuvre tordant certains aspects de la réforme : EPI non inscrit dans les emplois du temps, AP qui reste disciplinaire en sont deux exemples. Nous ne disposons que d'une vue partielle et avons besoin d'informations.

Comment se traduit dans votre établissement la mise en place de cette réforme ? Comment vivez- vous la déclinaison concrète de cette réforme combattue ? Quelles inquiétudes ressentez-vous pour cette année et pour la préparation de la rentrée prochaine ?

Il est important que nous puissions continuer à en parler :

Pour échanger et déterminer des stratégies à adopter, la section départementale du SNES Côte d'Or organise

un stage le jeudi 12 janvier 2017 dans les locaux du SNES

6 allée cardinal de Givry à Dijon (face à la cité judiciaire)

Merci de prévenir la section syndicale du SNES 21 de votre présence à ce stage pour des raisons d'organisation matérielle (même si vous venez sans autorisation d'absence parce que vous n'avez pas cours par exemple) : snes.edu



Copyright © SNES Dijon Page 2/2